

Ressources humaines

Le CH de Thuir est le premier établissement de santé labellisé "égalité" professionnelle par l'Afnor

Publié le 15/02/18 - 16h59 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

Le CH de Thuir, établissement spécialisé en psychiatrie dans les Pyrénées-Orientales, est le premier établissement de santé à obtenir le label "égalité" délivré par l'Agence française de normalisation (Afnor), ont indiqué l'Afnor et le CH à *Hospimedia*. Cette obtention a été officialisée le 13 février, "au terme d'une procédure de près de huit mois, après un audit réalisé en juillet 2017 par l'Afnor et une audition devant la commission du label égalité professionnelle entre les femmes et les hommes", explique le directeur du CH, Philippe Banyols, cité dans un communiqué de l'établissement.

"Il est la traduction d'un engagement collectif de l'établissement et de l'ensemble des professionnels qui y travaillent", souligne le directeur. Il rappelle de "nombreuses actions" menées depuis cinq ans, dont la récente campagne réalisée dans le cadre de la lutte contre le sexisme dans les établissements de santé (lire notre [article](#)).



C'est officiel ! Le @CHTHUIR est le 1er établissement de santé à obtenir le #labelegalité. Merci au personnel de notre établissement qui s'est mobilisé depuis plus de 5 ans et qui porte haut les valeurs de l'égalité professionnelle.

19:19 - 13 févr. 2018

110 64 personnes parlent à ce sujet

Au cours des cinq dernières années, l'établissement (qui emploie, avec les Ehpad de Thuir et Ehpad d'Ille-Sur-Têt, en convention de direction commune, plus de 1 300 professionnels de santé, dont majoritairement des femmes) s'est progressivement approprié certains outils et a "structuré une démarche". Sophie Barre, directrice adjointe au CH a été missionnée pour mettre en œuvre et coordonner cette démarche d'égalité professionnelle. Elle a ainsi conduit "une

large concertation sur le terrain" afin d'établir un état des lieux sur la situation de l'hôpital et des deux Ehpad en matière d'égalité salariale et professionnelle. Un plan d'actions pluriannuel a alors été établi en lien avec le comité de pilotage et mis en place année après année.

"Traiter du sujet de l'égalité professionnelle femmes hommes dans les structures de soins n'est pas toujours consensuel mais est éminemment fédérateur [...] [car] porteur de valeurs fortes, l'égalité et le respect, qui sont aussi des fondements du service public hospitalier".

Philippe Banyols, directeur du CH de Thuir

Il s'est notamment traduit par l'adoption d'une charte de l'égalité, adoptée en 2015, qui reprend les six axes stratégiques du plan, déclinés en actions concrètes avec des indicateurs d'évaluation. Il s'agit de :

- réduire les inégalités dans le cadre de l'embauche ;
- favoriser l'égalité d'accès à la formation ;
- promouvoir la qualification "*de chacun sans distinction*" ;
- garantir l'évolution professionnelle et favoriser la mixité à tous les niveaux hiérarchiques de l'établissement ;
- prendre en considération la santé au travail ;
- évaluer annuellement les différents engagements.

Cette évaluation prend notamment la forme d'une journée d'étude annuelle dédiée. La 5^e édition de ce rendez-vous s'est tenue le 22 septembre dernier sur le thème du sexisme dans les hôpitaux.

Caroline Cordier
- [Twitter](#)

Vos réactions (2)

Nathalie BORGNE 16/02/2018 - 08h48

Félicitations à chacune et chacun des professionnels du CH de Thuir pour cette réussite collective !

Olivier TOMA 16/02/2018 - 08h03

Et c'est bien mérité !

Une équipe engagée, motivée et inspirante...

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.